



Association de la Famille SEYDOUX

% Mme A.Coste - 17 rue Weber - 75116 Paris - France

Email : famille@seydoux.fr

Site internet : <http://seydoux.fr>

N° SIREN : 420 179 665

N° SIRET : 420 179 665 00021

Compte-rendu de l'AG du 7 mars 2020

L'assemblée générale de l'Association de la Famille Seydoux s'est tenue le 7 mars 2020 à Paris au Musée de Montmartre.

32 personnes (dont conjoints et enfants) étant présentes et plus de 50 pouvoirs ayant été adressés à l'Association, le quorum du $\frac{1}{4}$ des membres (85 cotisants 2020/4 = 21) était largement atteint et l'AG pouvait valablement délibérer.

Antoine Seydoux, Président de l'Association, déclare alors l'assemblée générale ouverte. Il remercie les participants de leur présence, ainsi que Kléber Rossillon qui nous fait l'amitié de nous accueillir. C'est grâce sa fille Geneviève que cette réunion a pu être organisée au Musée de Montmartre.

Le rapport d'activité partant du 13 octobre 2019 à ce jour est présenté par Antoine, selon l'ordre du jour établi ainsi :

- Rapport moral
- Election des membres d'honneur
- Rapport financier 2019, Budget 2020
- Propositions de cotisation 2021
- Engagement des membres
- Renouvellement du conseil

→ Rapport moral et présentation des activités de la période :

- Changement d'adresse de l'association (Préfecture, Banque)
- Relations de l'Association avec ses membres
- Contact avec la production du documentaire pour récupérer la vidéo du Cateau
- Inauguration de l'Espace Enfance Auguste & Charles Seydoux
- Organisation de l'assemblée générale
- Contact avec le Cateau
- Bulletin 44
- Réunions du conseil : un rapport des activités est établi tous les mois et envoyé aux administrateurs

S'agissant du site Internet :

- Reprise en main du site (augmentation de la fréquentation de 500 à 1500 visites par mois)
- Mise en place d'un système d'envoi de mail (Mailjet)
- Gestion de la base familiale
- RGPD et CNIL : consentement et protection des données

Activités en cours et à faire :

- Archives
- Contact avec les familles alliées et Suisses
- Annuaire à renouveler en 2021 ?

Vote : Le rapport est approuvé à l'unanimité

→ Election des membres d'honneur :

- Bruno SEYDOUX (précédent président) et Anne-Marie SEYDOUX (son épouse)
- Anne d'ALBIS (précédente vice-présidente)

Vote : La proposition est approuvée à l'unanimité

→ Le rapport financier de 2019 est présenté par la Secrétaire générale : le résultat est positif de 16 euros pour un budget de fonctionnement de 4 400 euros (rapport disponible sur le site). Les réserves sont de plus de 10 000 euros.

Vote : Le rapport est approuvé à l'unanimité

→ Discussion sur le budget 2020 et au-delà : les cotisations couvrent le fonctionnement, les impressions papier et l'envoi des bulletins ainsi que l'organisation de l'AG... mais pas totalement les développements informatiques, ni la prochaine sous-traitance des envois, ni l'organisation d'événements.

L'Annuaire (coût estimé à 3 600 euros lors de sa parution) est financé par les membres de l'association).

Projet : faire évoluer le montant de la cotisation :

Rappelons que la cotisation donne droit

- À l'ensemble des activités de l'ASF (limité pour l'instant à la tenue de l'AG)
- À l'accès à la partie privée du site
- À un annuaire familial édité tous les 3 à 4 ans,
- Aux bulletins réguliers consultables sur le site internet (www.seydoux.fr) ou que l'on peut recevoir sous forme papier (3 parutions par an)
- À l'accès à un système d'échange (les-seydoux@googlegroups.com)
- À la mise en ligne sur le site roglo.fr des informations généalogiques de chaque membre.
- Au droit de vote

→ Le conseil propose une évolution du montant de la cotisation en vue de :

- Maintenir et augmenter le nombre de membres
- Accueillir des jeunes
- Développer la convivialité
- *Faire supporter les charges des bulletins sous forme « papier » ainsi que leurs envois par les membres concernés*
- Développer le nombre de membres « actifs » sans leur imposer de contrainte
- Faciliter la collecte des cotisations

Nota Bene, l'association dispose :

- **De réserves importantes (10 000 €)**
- **De membres bienfaiteurs généreux**

Information sur les prix des éditions et envois des bulletins :

- Les frais d'impression d'un bulletin représentent en moyenne 0,10 €/page.
- En 2019 : impression et envoi des 3 bulletins => 14,76€
- Les frais postaux ne vont qu'augmenter
- L'impression et l'envoi des bulletins représentent un travail important pour les bénévoles

→La proposition d'évolution du montant de la cotisation s'articule ainsi :

Jusqu'en 2020

- 10€ pour les moins de 30 ans
- 20€ pour les plus de 30 ans
- +10€ bulletin papier
- 50€ et plus pour les membres bienfaiteurs.

A partir de 2021

- 15-20 €
- +10-15€ bulletin papier
- +15€ annuaire papier
- 50€ et plus pour les membres bienfaiteurs.

Avec la possibilité de :

- Dès 2020, accès gratuit aux bulletins électroniques, à la partie privée du site et au Google Group pour les jeunes jusqu'à 30 ans ?
- Les jeunes pourraient devenir membres à titre gratuit s'ils en font la demande ?
- Installation d'un module pour le paiement en ligne des cotisations à partir du site ?

Cette proposition suscite de nombreuses réactions parmi l'assemblée qui sont reprises ci-dessous :

→Concernant les « jeunes » :

- ne pas oublier l'aspect symbolique de régler une cotisation et de faire ainsi acte d'engagement
- cette proposition nécessite un changement de statut, et la convocation d'une AGE
- intervention des deux jeunes cousines présentes dans la salle qui suggèrent une communication et/ou l'organisation d'événements spécifiques à l'attention des cousins de leur génération.

Antoine précise que cette proposition (membre à titre gratuit) permettrait aux jeunes de se sentir accueillis dans l'association (à vocation familiale), et qu'il n'y avait que 5 jeunes inscrits en 2019 soit une collecte très faible. L'offre faite à ce jour par l'association (bulletins, site, événements) n'est pas adaptée.

Conclusion du vote : proposition non approuvée (large majorité dans la salle sans faire appel au décompte des pouvoirs)

→Concernant l'augmentation de la cotisation papier :

- insistance de préserver la publication de documents « écrits » qui sont plus facilement lus et qui « restent »
- quid des informations personnelles publiées sur un annuaire « papier » ou sur le site, ce qui peut être un frein à l'adhésion pour certains. L'association doit être vigilante, veiller à informer les membres de leurs droits et demander leur accord... Le Conseil a mis en place une procédure afin d'être en règle avec le RGPD basé sur le consentement (certains cousins ont demandé à être retirés de la base Roglo).
- faudrait-il se limiter au mail et au numéro généalogique ?
- demande de bulletins gratuits pour les grands-parents qui les distribuent à leurs enfants et petits-enfants ?

Conclusion du vote : gratuité pour les jeunes non approuvée, mais **augmentation du prix du bulletin papier soit :**

- Cotisation jeunes de moins de 30 ans : 10€
- Cotisation plus de 30 ans : 20€
- Bulletin papier : 15€** (contre 10€)
- Membres bienfaiteurs : 50€

→Engagement des membres :

Fonctionnement de l'association, activités couvertes :

- Secrétariat général
- Comptabilité/Banque
- Animation association
- Rédaction du bulletin
- Mise à jour site internet (partielle)
- Informatique (partielle)
- Mise à jour Roglo
- Envoi des bulletins, courriers

Antoine rappelle que **l'association repose sur l'engagement très important d'un nombre très limité de membres, principalement Bruno, Agnès et Antoine.**

Voici les activités qu'il faudrait couvrir :

- Coordinateurs de branche
 - Mise à jour de la base familiale (si annuaire)
- Mise à jour du site internet
- Informatique
- Correspondants généalogie protestante
- Stockage et envoi des documents (bulletin, annuaire, DVD...)

Et les activités ponctuelles qu'il faudrait couvrir :

- Sélection des séquences pour le DVD
- Organisation d'évènements
- Rédaction de biographies, de témoignages
- Recherches historiques

Enfin, pour dégager du temps, le Conseil envisage de faire appel à la sous-traitance le cas échéant :

- Publipostage (des solutions)
- Développements informatiques
 - Externalisation ?
 - Compétence familiale à rémunérer ?
 - Sinon besoin d'un soutien sur la mise à jour du site pour qu'Antoine puisse libérer du temps

Les réactions :

-Christian Seydoux se propose de visionner le DVD du Cateau en vue d'en recenser les principaux extraits

-Mireille Raoul-Duval se propose d'être la correspondante de la branche ainée

-Bruno Seydoux se propose de faire la mise sous enveloppe des bulletins

→Renouvellement du Conseil, appel à candidature en vue d'aider les administrateurs à :

- Observer & conseiller
- Apporter la sensibilité de leur branche familiale
- Participer à 3 réunions maximum par an, éventuellement à distance
- Prendre en charge certaines activités

Résultat : pas de candidat

Les réactions : que ceux qui suggèrent des idées veuillent bien les mettre en œuvre, et assurent ainsi une mission « ponctuelle ».

L'assemblée générale est clôturée et les participants sont remerciés pour leur attention.

Nous passons à la partie « récréative » de notre manifestation, animée par Bernard Seydoux qui nous fait la lecture de sa nouvelle « les 130 ans de la Tour Eiffel » pour laquelle il a reçu le prix Villars remis en novembre 2019 par Rachida Dati, Maire du 7^{ème} arrondissement.

Puis c'est au tour de Kléber Rossillon de nous parler avec une grande sensibilité de l'histoire du musée de Montmartre et de l'artiste Otto Freundlich dont chacun pourra admirer les œuvres au cours de la visite qui va suivre.

Enfin, les cousins se retrouvent autour d'un verre de l'amitié dans la salle qui a servi au conseil, les chaises ont disposées autour de tables de jardin pour permettre la formation de petits groupes...et le piano a été dégagé ...Maÿlis de Blic, suivie de Jacques-Henri Coste nous offrent un moment de détente musicale...

Antoine Seydoux
Président



Agnès Coste
Secrétaire générale



Antoine Seydoux, Agnès Coste, Kléber Rossillon, Bruno Seydoux



Agnès et Antoine



Bernard Seydoux



Kléber Rossillon



Jacques-Henri Coste et Maÿlis de Blic au piano...



Assemblée Générale de l'Association de la Famille Seydoux du 7 mars 2020